

L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE

COMMERCIAL & LITTÉRAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours rue de Chartres, N^o 116, entre St. Louis et Conti.

N^o 46

NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI, 18 NOVEMBRE 1829.

Vol. III.

Conditions.—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'un AN PIASTRES par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance. Ceux qui désirent cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Éditeur, ou ses correspondants; les abonnés de la ville à la fin du mois et ceux de la campagne six jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent six centimes pour la première fois, et trois centimes pour chaque insertion subséquente, pour chaque ligne, payable d'avance, ou bien une piastre par carré, pour la première insertion, et quatre centimes pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne veut pas payer d'avance la dernière publication.

Vente par le Marshal.
N. B. Outlaw vs. P. L. Hamblet.
En vertu d'un writ d'alias fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Prévôt, juge conciliateur, j'exposerai en vente, Mercredi 11 Novembre, à 4 heures, au Principal, 1 Armoire, 2 Tapis, 9 chaises, 1 Secrétaire, 1 parti de faïence, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.
3 nov. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.
F. Trites contre James Bryan.
En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Prévôt, juge conciliateur, j'exposerai en vente, Vendredi 13 Novembre, à 4 heures, au Principal, 1 Table, 2 bois de lit, 3 chaises, 1 bureau, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.
6 nov. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.
J. C. Thincle contre J. P. Romer.
En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Prévôt, j'exposerai en vente, Samedi 14 Novembre, 1 coupon de Drap brun, et 3 coupons de devant de Gilet, saisis dans l'affaire ci-dessus.
6 nov. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.
N. B. Outlaw vs. P. Hamblet.
En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Prévôt, juge conciliateur, j'exposerai en vente, Mercredi 11 Novembre prochain, à 4 heures, au Principal, 2 Miroirs, 1 table, 1 bureau, 1 table d'acajou, 1 paire de pelle et pinsette, 1 bureau, 1 tapis, 2 tapis &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.
3 nov. L. DAUNOY—Marshal.

25 PIASTRES DE RECOMPENSE.
Parti marron de la brigatierie de M. Alexandre Lemera, à deux milles au-dessous de la ville, un nègre nommé CHELLET, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, de couleur brune. Il a le bout de l'oreille droite coupée, et porte souvent un mouchoir pour le cou. Il marche avec une boîte légèrement de la jambe droite. Il s'habille proprement, fréquemment avec une veste et des pantalons de bombacinoir. Il rode souvent aux environs du bassin où demeure sa mère. La somme récompense sera donnée par le sous-officier à qui on le fera connaître ou le fera mettre dans la geôle de cette ville.
5 nov. THÉO. NICOLET & Co.

LES sous-officiers reçoivent par le navire Suez, capt. Tyson, venant de Bordeaux, les articles suivants qu'ils vendront à des prix modérés.
Sanguines de premier choix.
Pots assortis, à l'usage des pharmaciens.
Fleurs et plantes médicinales.
Poix d'Iris.
Nerolie, &c.
26 mai. FORESTIER et Co.

PHOMAGE—11 caisses Phomage, en débarquement du navire Azelia, à vendre par lot.
10 oct. N. C. BYRNE libraire.

200 Barillettes Blanc de Céruse pour boyé l'huile, en débarquement du navire Azelia, à vendre par lot.
27 juin S. RUAN & P. MOCC.

Hotel de la Marine.
M. ME BOUCHET à l'honneur d'informer ses amis et le public qu'elle vient de se charger une autre fois de cet établissement et qu'elle y mettra le plus grand soin, afin de procurer l'estime et l'encouragement de ceux qui voudront l'honneur de leur confiance. La table d'hôte sera particulièrement servie, et elle espère que comme au premier voyage elle la même table sera toujours au superieur.
6 nov.—3.

VOUMAGE offre à vendre 12 balles de fil de Rennes, fin, 5 balles Feuilles d'emballage, 10 balles Brins pour moustiquaires, 20 caisses Serres de 4 à 20 pouces, à 1 et 2 dito Verroux, Loquets, Poignées, Tarjettes, Pitons, 50 tierçons Vinaigre blanc sur 98 gallons, 10 pipes Eau-de-vie de Cognac, de Cognac, 130 boques de Vin rouge de Bordeaux de \$24 à 50, 600 caisses dito et blanc, diverses qualités, Bouillons sur pots bouteilles et damejannes. Eau de Cologne, 25 barils très beaux Café de St. Yago de Cuba &c. &c. 18 aout.

UX Habitans Sucriers.—Le sous-officier, propriétaire de la Fondrie de fer de la Louisiane possède et offre à vendre, des conditions raisonnables, plusieurs moulins à sucre de différents grandeurs de 24 à 29 pouces de diamètre, avec tout ce qui leur est nécessaire. Aussi une grande quantité de barres et d'embouchures de fournaux en fer, de différentes longueurs et grosseurs. Ceux qui désireront en faire l'acquisition sont invités à les venir voir. E. E. PARKER.
23 aout.

A VENDRE.
Une MAISON brigatierie entre poteras, située rue Bourgogne No. 258 entre St. Philippe et Dumaine, mesurant trente deux pieds de face sur 130 pieds de profondeur, composée de quatre appartements, chambre haute, cuisine, cave et galerie; cuisine, chambre à domestique, magasin à bois, pigeonnier, puits en briques, et jardin entouré de palissade.—La cour, les ornières, la cave et la cuisine, sont brigatieries.
Ledit propriétaire est bien connu aux environs de la ville par feu Mr. François Drouot qui l'a habitée pendant nombre d'années. 29 sept.

LES sous-officiers offrent à vendre les articles suivants qu'ils ont saisis par le navire de New York.
20 barils Saucisse de Térébenthine, 200 " Feuilles blanches &c. &c.
Le plus en magasin cinq cents caisses de Vin de St. Julien, Château Lantier &c. La Rose, le tout libre, qualité et à des prix modérés. Ils offrent à louer présentement l'entresol de la maison qu'ils occupent.
26 sept. FORESTIER et Co.

ETAT DE LA LOUISIANE.
PAROISSE ST. CHARLES.—Comté des Mandements.
Le 20 du mois de Novembre prochain, à 9 heures du matin, il sera vendue publiquement et à l'enchère, par le juge-encenseur, pour cette paroisse, sur l'habitation de chapelais d'écrite, à la requête de M. Michel Frioux, les objets suivants sa propriété; savoir:
1^o. Une HABITATION de 10 arpens et demi, située sur la rive gauche du ruisseau de la paroisse, sur un terrain fertile, et fermant à l'ouest et au nord par le bord droit du fleuve, à environ 10 lieues de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornée dans sa partie supérieure par la propriété de M. Honoré Zélingue, et un morceau de terre appartenant à Mme. veuve Hyland et qui est enclavé dans ledit terrain, mesurant en tout un arpent de face sur moins d'un arpent en profondeur; et dans la partie inférieure par la propriété de M. Paul Frioux; sur laquelle habitation M. Michel Frioux, se réserve un terrain entouré et les bâtiments qui sont dessus, situé à la borne inférieure, ayant un demi arpent de face sur un arpent et demi de profondeur.
2^o. Environ 12 arpens de cannes plantées, 3^o. Neuf Chevaux (2 anglais et 7 artoles), 4 paires de Bœufs de trait.
4^o. De 25 à 30 Moutons.
5^o. Quelques Vaches et autres bêtes à cornes, 6^o. Tous les instruments Aratoires qui dépendent de l'habitation,
7^o. 260 barils de Maïs,
8^o. 19 Esclaves des deux sexes (7 hommes, 4 femmes et 8 enfants) depuis 1 jusqu'à 12 ans.
CONDITIONS.
Les objets de nature mobilière seront payés comptant, depuis une jusqu'à \$100; et depuis cette somme et au-dessus en tout Avril de l'année 1830.
L'habitation et les esclaves seront payés comme suit; savoir: les deux huitièmes du prix en tout Avril 1830, les deux huitièmes en tout Avril 1831 et les autres trois huitièmes en tout Avril 1832.
Les acquéreurs fourniront leur billets enclavés à la satisfaction du vendeur et l'habitation et les esclaves resteront hypothéqués jusqu'à parfait paiement. J. M. MOREL GUIRAMAND, Juge.
21 oct.—5, 1 ps.

PENSIONNAT POUR LES JEUNES DEMOISELLES.
L'ÉTABLISSEMENT de M^{de}. Evershad, est pour les pensionnaires et les externes, est toujours fixé à cette maison comode et agréable, rue Bourbon No. 16, deux portes après l'Église Episcopale.
Les branches suivantes d'une éducation libérale et soignée sont enseignées dans son établissement.
Les langues Française, Anglaise et Italienne; Histoire ancienne et moderne; L'Écriture; La Mythologie; Grammaire; Les Belles Lettres; Arithmétique; Le Dessin; Géographie, avec des cartes et des globes, que vocale et instrumentale.
Son établissement étant composé également d'écolières françaises et américaines, les deux langues y sont généralement parlées; et par ce moyen réunit le précieux avantage de la pratique continue, à la connaissance des règles grammaticales.
Madame Evershad pénétrée des devoirs que lui impose son état, et désirant les remplir avec autant d'exactitude que possible, est toujours assistée par des personnes d'une capacité reconnue et de la plus grande assiduité à remplir leurs engagements; elle se croit donc autorisée à promettre aux parents, et autres personnes, que les élèves continueront à recevoir tous les soins qu'il est possible de souhaiter pour acquérir une éducation utile et accomplie. 5 Novembre.

TURPIN, offre à vendre à son magasin, situé au coin des rues Royale et Orleans, plusieurs douzaines de véritable
Extrait d'Absinthe,
DE VERSIN & LECOULTRE,
A Martigny, Grangers, canton de Neuchâtel, en Suisse.
17 sept.

Sanguines de France.
Reçues par le Bolivar du Havre et à vendre par lot.
8 aout. FORESTIER & Co.

A LOUER.
Une Maison de campagne agréablement située à environ trois quart de lieue au-dessous de la ville et du même bord. S'adresser au bureau de cette feuille. 2 aout.

Bon Café
UN ESCALIN la livre au magasin d'ANT. MICHOUD, sur la Levée vis-à-vis l'ancien marché.
1er sept.

Remède de Le Roy,
PREPARE et expédié par le pharmacien P. Cottin.—ANTIGLAUCHEUX de Dr. Gaillot. Au magasin d'ANT. MICHOUD, sur la Levée vis-à-vis l'ancien marché.—On trouve au dit magasin des LIQUEURS fines de la Martinique. 1er sept.

SANGUES
EN débarquement du navire Milton et à vendre par le sous-officier. Supérieurs sangues. Pâte pectorale de Mignaud.
Grains de Santé du Dr. Franc. Idem idem de Lamouroux. Plaques assorties Bouchant, à l'usage. Poudres et liques végétales pour les dents. Régénérateur de France Lohaus. Seringue à l'usage de M. JAMBU.
21 oct.—2.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
Le sous-officier informe le public et ses amis qu'il a transporté son magasin rue Toulouse, à l'adresse de la pharmacie de M. Blanchet, et qu'il continuera de tenir un assortiment de chapeaux et de souliers, etc. à des prix modérés.
13 Oct.—2f. J. BRUNET.

CHAUSURES.
REÇUES par les sous-officiers, dans leur magasin rue Condé, entre celles Dumaine et Madison, un assortiment de CHAUSURES pour hommes, femmes, et enfants, le tout de meilleures manufactures du nord.
6 Octobre—3 fois. A. BLANCHET et Co.

300 Barriques Vin de Marseille, d'importation récente, et ayant droit au drawback, à vendre à des conditions avantageuses, par
JULIEN HEBLANC, N^o 182, rue Royale.
22 Septembre.

LOTÉRIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE des Natchitoches, 14e classe.
Devant se tirer conjointement à la Bourse, Samedi 21 Novembre.
PROSPECTUS:
1 lot de \$10,000 \$10,000
1 " " 4,000 " 4,000
1 " " 2,500 " 2,500
1 " " 1,800 " 1,800
1 " " 1,600 " 1,600
1 " " 1,352 " 1,352
6 " " 750 " 4,500
6 " " 550 " 3,300
6 " " 350 " 2,100
156 " " 60 " 9,360
780 " " " " 6,240
7800 " " " " 51,240

8,780 Lots \$77,552
15,600 Billelles blancs.
Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30; 936 avec deux et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.
Pour déterminer les prix, les 30 numéros de puis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4; l'entre eux: le billet qui aura les 1er, 2e, 3e, et 4e numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à \$10,000.
Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qu'il leur revient respectivement, comme suit:
No. 1, 2 et 3 2,500
2, 1 et 3 2,500
2, 3 et 1 1,800
3, 1 et 2 1,600
3, 2 et 1 1,352

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros tirés, savoir: les 1er, 2e, et 4e, dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à 750
Les 6 autres billets qui auront trois des numéros tirés, savoir: les 1er, 3e, et 4e, dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit à 550
Les 6 autres billets qui auront trois des numéros tirés, savoir: les 2e, 3e, et 4e, dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit à 350
Les 156 billets qui auront deux des numéros tirés, savoir: le 3e et le 4e, auront chacun droit à 60
Tous les autres billets, au nombre de 780, ayant deux des numéros tirés, auront droit chacun à 8
Les 7800 billets, ayant un des numéros tirés, auront droit chacun à 4
Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il aura obtenu.
Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.
Tous les ordres, franc de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. M. F. AGGET, rue de Chartres, N^o 18.
Prix des Billelles.
Entiers \$ 4, demis 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de \$16; demi et quart en proportion.
J. B. FAGET.—Directeur, rue de Chartres, N^o 118, entre les rues Conti et St. Louis.
29 Sept.

CHAPEAUX DE GOUT ET DE CASTOR.
MICHOUD & KEPLER, No. 83, rue de Chartres, ont reçu par le navire France, plusieurs caisses de CHAPEAUX de gout, qu'on garantit être supérieurs à tous ceux offerts en vente dans ce pays. 14 mai.

Le sous-officier à vendre l'amiable et à des conditions très avantageuses, les Terrains ci après; et si d'ici au 16 Décembre prochain, ils ne sont pas vendus, ils seront offerts en vente publique à la bouree ledit jour 16 Décembre, à midi précis.
Un Terrain au faubourg Lafayette, No. 5, ayant 60 pieds de face sur la rue Tchapotoulas sur 120 pieds de profondeur, avec une maison de 4 appartements construite en bois.
Un do. do. No. 28, ayant 74 pieds de face sur Jo. Philippe sur 100 pieds de profondeur, ledit terrain est entouré.
Un do. do. No. 31, ayant 12 pieds de face sur Jo. Philippe, sur 50 pieds de profondeur, ledit terrain entouré.
Un do. do. No. 31, ayant 24 pieds de face sur Jo. Philippe, sur 150 de profondeur, ledit terrain entouré.
Un do. do. No. 41, ayant 66 pieds de face sur Jo. Philippe, sur 101 de face sur Jo. Philippe, sur 100 pieds de profondeur, entouré.
Un do. do. No. 70, étant encadré et ayant 80 pieds de face sur Roussau, sur 150 de profondeur, sur la rue Philippe, ledit terrain est en jardin.
Un do. do. No. 16, ayant 60 pieds de face sur Tchapotoulas, sur 150 de profondeur, sur ledit terrain se trouve une petite maison de 3 appartements.
Un do. do. No. 17, faisant encadrement et ayant 60 pieds de face sur Tchapotoulas, sur 150 de profondeur, sur ledit terrain existe une très jolie maison de maître bâtie en briques et poteaux, de 5 appartements, cabinets et caves, plus une cuisine de 2 appartements, 2 écuries, magasin et pigeonnier le tout en très bon état.
Un do. do. No. 13, faisant encadrement et ayant 60 pieds de face sur Tchapotoulas, sur 155 de profondeur, sur Jo. Jackson, sur ledit terrain existe une belle maison de maître, bâtie en briques, ayant cinq grands appartements, chambre haute et basse et band, attenant à la maison se trouve un grand magasin en brique de 15 pieds environ de face à la rue Tchapotoulas, et dans la cour une cuisine à 2 appartements, 3 pigeonniers et autres bâtisses, le tout en très bon état.
Un do. do. No. 1 et 2, faisant encadrement, ayant 60 pieds de face sur Tchapotoulas, sur 80 pieds sur des Hones; sur ce terrain existe une jolie maison en bois de 5 appartements, 2 cabinets et une bonne cuisine à 2 appartements et cabinet.
31 oct.—6 TERNONNE SECONDE No. 25, rue Toulouse.

Le sous-officier offre à vendre les articles suivants reçus par les derniers arrivages de la Havane, savoir:
5 Douz. Pots confitures de Citrons.
5 do do do d'Ananas.
2 do do do d'Amor.
8 do do do de Dattes.
2 do do do de Gingembre.
2 do do do de Cèdres.
1 do pots compote de Gouyave.
Gelée de Gouyave, Fête de Gouyave et de Mameys.
10 juin. BERNARD TURPIN. Encadrement des rues Orleans et Royale.

A LOUER—La Maison spacieuse située à l'encadrement des rues Conti et Chartres, propre à une maison de jeu, à tenir un pensionnat ou un hôtel, &c.
S'adresser au bureau de cette feuille. 11 novembre.

AVIS—Une personne possédant la langue Anglaise, Française et Espagnole, désirerait donner des leçons dans des maisons particulières. S'adresser au bureau de cette feuille. 18 juin.

Nouvelle pâte pectorale cristallisée (du Dr. Moon de Landernau.)
Cette nouvelle Pâte pectorale, est très agréable au goût, et a l'avantage de remédier toutes celles connues jusqu'à ce jour. Elle coûte 50 pr. 0.0 de moins qu'elle de Reigard. Reçu de France tout récemment et à vendre à la pharmacie du sous-officier.
A. PIRONNEAU, Encadrement des rues de l'Esplanade et Conti, côté du Faubourg, No. 36. 3 nov.—3.

Le sous-officier reçoit par le navire Pearl, maintenant en débarquement les articles suivants qu'il offre à vendre à des prix modérés.
Seringues choisies à bidet, avec boîtes en noyer et Canulles en platin.
Seringues à pompe patentes; un assortiment de boîtes en carton, et de flacons à l'usage. Orueil de Lyon, Acétate de Morphine. Filher nitrique, acétique et muriatique. Pâte de santé du Dr. Frank. Rob antiphlogistique du Dr. Boiveau de l'af-fecteur.
Régénérateur de Tracheite la France. Sulfate de quinine. Pâte pectorale de Ré-gauid.
Briquets emignés de Fumée, bandages herniaires.
Roufs de sein en gomme élastique.
Canulles do. do.
Pè-se-cela, et Sirops; tamis en soie à tambour.
Turbit végétal.
Sirop de Lamouroux.
Racine de Ratanhia.
Do. do. Saponaire.
Jiges de donce, amère, sèches et coupées.
Limes pour les dents eto. etc.
FORESTIER.

UN NEGRE d'une vingtaine d'années, entré du à la pâtisserie, parlant français, anglais et espagnol. Pour plus amples renseignements s'adresser à l'imprimerie de cette feuille. 10 sept.—2f.

DE VENTE
354 caisses CACAO supérieur de Tobago, légado par el bergensin americano William, procedente de Veracruz, capitán José Hughes, à la consignación de FRANCISCO PABLO, coquina de Piquiza y Lovat. 26 sept.

TRAITES SUR LA HAVANE à trois cour de vas, à vendre par lot.
1er. oct.—6 SIMON CUCULLS

Café.
RUE DE CHARTRES ET RUE ST. LOUIS.
LES sous-officiers ont l'honneur d'annoncer au public et leurs amis qu'ils viennent de faire l'acquisition du CAFÉ situé rue de Chartres, maison N. Girod, en face de la Bourse. Cet établissement que les sous-officiers ont rami ou doivent murir incessamment de tout ce qui, en fait de liqueurs et de vins, peut flatter le palais des gourmets, va être agrandi et disposé de manière à offrir au public agrément et commodité; la disposition de local leur en laissant la facilité, les propriétaires font ouvrir en ce moment, sur la rue St. Louis, une seconde salle, qui sera aussi abondamment et soigneusement fournie que la première.
5 nov. et GIRAUD JEUSSA

AVIS—Toutes personnes devant à la succession de feu Marguerite Meilleur, veuve La Ribaudière, sont requises de payer au sous-officier, curateur, et celles qui ont des réclamations à faire de les présenter pour en obtenir le règlement.
11 nov. S. MEILLEUR.

BEAUX CHAPEAUX.
Le sous-officier prévient ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir par le paquebot Illinois, des Chapeaux de bre. qualité; entr'autres quelques do. extra.
6 nov. E. DESROGNE.

CHEESE—11 caisses Cheese landing sur ship Ascha, foralés par CHS. BYRNE, 57 Bourgogne. 17 oct.

Changeement de Domicile COLLEGE FRANÇAIS.
M. R. PICHON informe respectueusement le public et ses connaissances qu'il vient de transporter l'établissement qu'il dirige depuis trois ans, dans la maison qu'habitait M^{de}. Vve. Charles Vivant, rue Bourgogne, No. 381, entre les rues de Bayou et du Quartier.
Mr. Pichon désire trouver un professeur de langue anglaise, mais parlant un peu français, pour l'occuper quelques heures dans son établissement. 13 nov.—3.

VOUMAGE offre à vendre 50 barils de Cacao, 1ère. qualité. 14 nov.

UN jeune homme arrivant de Cayenne, où il a été plusieurs années, connaît parfaitement la culture des terres basses, désire se placer sur quelque habitation en qualité d'administrateur; il peut conduire Tuilerie et Briquetterie, et peut également se rendre utile en donnant des leçons de français et des premiers éléments de mathématiques.
S'adresser rue de la Levée, N^o 105, entre St. Philippe et Dumaine. 8 Oct.

310 DE RECOMPENSE.
PARTI marron de chez le sous-officier, le 22 Octobre courant, un nègre nommé GEORGE, parlant français, anglais, taille de 5 pieds 6 pouces (mesure anglaise). Lors de son départ, il était vêtu d'un pantalon de cotonnade bleue, d'une chemise de calette et un gilet de cotonnade bleu. Il lui manquait une dent à la mâchoire supérieure; il a le joint rouge.
Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont priés de ne pas le recevoir à leur bord, sous les peines prévues par la loi.
J. CAVALIERE.
27 sept.—cf. François Jackson.

25 PIASTRES DE RECOMPENSE.
CELUI qui conduira à la Geôle de cette ville, un nègre nommé monde François, créole du pays, parlant bien français, âgé d'environ 28 ans. Cette capture est avec un nomme Joseph Mariano, (Espagnol), propriétaire, qui la soutire; il a fait plusieurs voyages à la Grande Terre et au Bonnet Carré, et ils ont été vus dernièrement dans les environs de chez M^{de}. Livaudais.
Il sera donné vingt piastres de plus à celui qui prouvera en prenant la agresseur, quelle était avec le dit Joseph Mariano, et fournira par des renseignements sa maison, entre les mains de la justice.
30 juillet. V. ROUMAGE.

TRAITES SUR LA HAVANE à trois cour de vas, à vendre par lot.
1er. oct.—6 SIMON CUCULLS

Café.
RUE DE CHARTRES ET RUE ST. LOUIS.
LES sous-officiers ont l'honneur d'annoncer au public et leurs amis qu'ils viennent de faire l'acquisition du CAFÉ situé rue de Chartres, maison N. Girod, en face de la Bourse. Cet établissement que les sous-officiers ont rami ou doivent murir incessamment de tout ce qui, en fait de liqueurs et de vins, peut flatter le palais des gourmets, va être agrandi et disposé de manière à offrir au public agrément et commodité; la disposition de local leur en laissant la facilité, les propriétaires font ouvrir en ce moment, sur la rue St. Louis, une seconde salle, qui sera aussi abondamment et soigneusement fournie que la première.
5 nov. et GIRAUD JEUSSA

AVIS—Toutes personnes devant à la succession de feu Marguerite Meilleur, veuve La Ribaudière, sont requises de payer au sous-officier, curateur, et celles qui ont des réclamations à faire de les présenter pour en obtenir le règlement.
11 nov. S. MEILLEUR.

BEAUX CHAPEAUX.
Le sous-officier prévient ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir par le paquebot Illinois, des Chapeaux de bre. qualité; entr'autres quelques do. extra.
6 nov. E. DESROGNE.

CHEESE—11 caisses Cheese landing sur ship Ascha, foralés par CHS. BYRNE, 57 Bourgogne. 17 oct.

Changeement de Domicile COLLEGE FRANÇAIS.
M. R. PICHON informe respectueusement le public et ses connaissances qu'il vient de transporter l'établissement qu'il dirige depuis trois ans, dans la maison qu'habitait M^{de}. Vve. Charles Vivant, rue Bourgogne, No. 381, entre les rues de Bayou et du Quartier.
Mr. Pichon désire trouver un professeur de langue anglaise, mais parlant un peu français, pour l'occuper quelques heures dans son établissement. 13 nov.—3.

VOUMAGE offre à vendre 50 barils de Cacao, 1ère. qualité. 14 nov.

UN jeune homme arrivant de Cayenne, où il a été plusieurs années, connaît parfaitement la culture des terres basses, désire se placer sur quelque habitation en qualité d'administrateur; il peut conduire Tuilerie et Briquetterie, et peut également se rendre utile en donnant des leçons de français et des premiers éléments de mathématiques.
S'adresser rue de la Levée, N^o 105, entre St. Philippe et Dumaine. 8 Oct.

310 DE RECOMPENSE.
PARTI marron de chez le sous-officier, le 22 Octobre courant, un nègre nommé GEORGE, parlant français, anglais, taille de 5 pieds 6 pouces (mesure anglaise). Lors de son départ, il était vêtu d'un pantalon de cotonnade bleue, d'une chemise de calette et un gilet de cotonnade bleu. Il lui manquait une dent à la mâchoire supérieure; il a le joint rouge.
Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont priés de ne pas le recevoir à leur bord, sous les peines prévues par la loi.
J. CAVALIERE.
27 sept.—cf. François Jackson.

25 PIASTRES DE RECOMPENSE.
CELUI qui conduira à la Geôle de cette ville, un nègre nommé monde François, créole du pays, parlant bien français, âgé d'environ 28 ans. Cette capture est avec un nomme Joseph Mariano, (Espagnol), propriétaire, qui la soutire; il a fait plusieurs voyages à la Grande Terre et au Bonnet Carré, et ils ont été vus dernièrement dans les environs de chez M^{de}. Livaudais.
Il sera donné vingt piastres de plus à celui qui prouvera en prenant la agresseur, quelle était avec le dit Joseph Mariano, et fournira par des renseignements sa maison, entre les mains de la justice.
30 juillet. V. ROUMAGE.

TRAITES SUR LA HAVANE à trois cour de vas, à vendre par lot.
1er. oct.—6 SIMON CUCULLS

Café.
RUE DE CHARTRES ET RUE ST. LOUIS.
LES sous-officiers ont l'honneur d'annoncer au public et leurs amis qu'ils viennent de faire l'acquisition du CAFÉ situé rue de Chartres, maison N. Girod, en face de la Bourse. Cet établissement que les sous-officiers ont rami ou doivent murir incessamment de tout ce qui, en fait de liqueurs et de vins, peut flatter le palais des gourmets, va être agrandi et disposé de manière à offrir au public agrément et commodité; la disposition de local leur en laissant la facilité, les propriétaires font ouvrir en ce moment, sur la rue St. Louis, une seconde salle, qui sera aussi abondamment et soigneusement fournie que la première.
5 nov. et GIRAUD JEUSSA

AVIS—Toutes personnes devant à la succession de feu Marguerite Meilleur, veuve La Ribaudière, sont requises de payer au sous-officier, curateur, et celles qui ont des réclamations à faire de les présenter pour en obtenir le règlement.
11 nov. S. MEILLEUR.

BEAUX CHAPEAUX.
Le sous-officier prévient ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir par le paquebot Illinois, des Chapeaux de bre. qualité; entr'autres quelques do. extra.
6 nov. E. DESROGNE.